

# COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

## VILLE DE PORTNEUF

Réunion du 2 mai 2013

Tenue à l'hôtel de ville de Portneuf, à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs, Sylvain Caron président et agissant à titre de secrétaire du comité, Jacquelin Martel conseiller, Karine St-Arnaud citoyenne et Jean Genest citoyen. Était absent Jean-François Jourdain fonctionnaire désigné.

- L'ordre du jour est proposé par : M. Karine St-Arnaud et adopté tel que rédigé.
- Le procès-verbal de la réunion du 4 avril 2013 est adopté tel que rédigé.

Demande de dérogation mineure pour régulariser la localisation existante située au 211, rue Notre-Dame pour vente.

Présentation d'une demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation du garage du voisin et la superficie minimum non respecté du lot.

**Le comité appuie à l'unanimité cette demande de dérogation mineure.**

Demande de dérogation mineure pour régulariser la situation existante du 221, rue Hélène pour vente.

Présentation d'une demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation de la maison mobile à 3.83m au lieu de 4m en marge avant.

**Le comité appuie à l'unanimité cette demande de dérogation mineure**

Demande de dérogation mineure pour régulariser la situation existante au 1140, St-Louis pour vente.

Demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation de la résidence avec une marge avant de 3.83m au lieu de 7m, marge latérale de 0.08 au lieu de 1.5m et le cabanon (sans béton coulé) situé à 0.85 au lieu de 1m.

**Le comité appuie à l'unanimité cette demande de dérogation mineure mais suggère le déplacement du cabanon à 1m de la limite de lot.**

- Levée de l'assemblée proposée par M. jacquelin Martel à 20h07
- Prochaine réunion prévue pour le jeudi, 30 mai 2013 à 19h.

---

*Président*

---

*Secrétaire*